Objet : Organisation hommage du 28 mars 2018 – attentat du 23 mars 2018

Madame, Monsieur,

Suite à l’attaque terroriste à Carcassonne et à Trèbes, et conformément à la volonté de Monsieur le Président de la République, un temps d’échanges / explications suivi d’un moment de recueillement sera mis en œuvre dans l’établissement le mercredi 28 mars 2018.

Afin d’avoir une cohérence collective qui donne une certaine solennité à ce moment les équipes procèderont à un travail de sensibilisation et feront lecture du communiqué suivant aux élèves :

**« Le vendredi 23 mars, quatre personnes ont perdu la vie au cours d’une attaque terroriste à Carcassonne et à Trèbes. L’acte héroïque du colonel Arnaud Beltrame, qui a donné sa vie pour en sauver d’autres viens rappeler notre appartenance à un ensemble qui nous dépasse : La Nation. Cela nous invite à réfléchir aux notions de courage, de dépassement de soi et de citoyenneté au XXIe siècle.**

**Conformément à la volonté du président de la république, le Ministre de l’Education Nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche demande à l’ensemble des personnels ainsi qu’à l’ensemble des élèves et des étudiants de respecter mercredi 28 mars à 11h30 une minute de silence en hommage aux victimes. Les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments et les édifices publics».**

L’équipe de direction se répartira dans les salles de classe pour participer à cet hommage auprès de nos élèves. L’ensemble des membres de la communauté éducative sera associé à l’action.

Je vous remercie pour l’attention que vous porterez à ces dispositions et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Meaux, le 27/03/18

F. YAMAJAKO

Principal